



Munich Personal RePEc Archive

Morocco minimum wage employment and poverty

Jellal, Mohamed

Al Makrîzî Institut d'Économie

2012

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/38491/>

MPRA Paper No. 38491, posted 01 May 2012 14:21 UTC



MAROC SALAIRE MINIMUM EMPLOI ET PAUVRETE

Mohamed Jellal

Avril 2011

I.Introduction

Ces dernières décennies, un peu partout dans le monde, la question des effets de la politique du *salaire minimum* sur le marché est au cœur des principaux débats de politiques publiques. En outre, La crise économique, apparue fin 2007 ainsi que la crise alimentaire loin de vider de toute actualité cette question, sont au contraire une nouvelle occasion de se saisir de ce débat, dans la perspective des scénarii à construire pour faire face à la crise (Bureau international du travail - BIT, 2009). Selon les partisans d'un salaire minimum légal, son existence est censée améliorer la situation économique des travailleurs peu rémunérés. Cela étant, si l'accroissement du salaire minimum entraîne une régression des emplois de cette catégorie, l'effet global sur la répartition des revenus sera incertain. Il est donc de la plus grande importance de savoir si le salaire minimum reste un instrument adéquat de la politique salariale surtout après la libéralisation du marché de l'emploi des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. En effet une plus grande fraction de la population active semble percevoir un salaire minimum, en partie parce que le niveau peu élevé de ce salaire dans certains pays incite les employeurs à se conformer à la loi (Lustig et McLeod, 1997). Le débat à ce propos a pris un grand tournant dans les années 90. En effet, la littérature socio-économique a principalement tenté de répondre aux questions suivantes : Quelle est l'incidence du salaire minimum sur le niveau de l'emploi? S'il existe une relation, est-elle positive ou négative? Quelles sont les théories en présence pour expliquer le lien entre salaire minimum, emploi et distribution salariale ? Ces théories sont-elles étayées par des données et évidence empirique notamment dans les pays en développement? Enfin, la question la plus difficile de toutes: quels sont en définitive les effets d'une variation du salaire minimum sur le niveau de pauvreté des pays ? Autrement dit, une politique conduisant à un salaire minimum plus élevé conduit-t-elle les travailleurs vers la pauvreté ou plutôt les en fait-il sortir? Quels sont les travailleurs les plus exposés? Est-il possible de vérifier les effets du salaire minimum dans une économie dualiste comme le Maroc qui est dotée d'un important secteur informel?.

La littérature socio-économique concernant les effets globaux du salaire minimum a été grandement bouleversée par le travail entrepris dans le livre des deux économistes américains que sont Card et Krueger (1995) qui remet en cause *le lien positif mécanique* entre le niveau du salaire minimum et le taux de chômage. Ce lien émane théoriquement des enseignements des prédictions de la théorie standard néoclassique. Les travaux empiriques qui ont suivi

depuis divergent sur le signe entre salaire minimum et taux de chômage. Actuellement, il existe de nombreux travaux qui confirment l'approche traditionnelle de *la théorie classique* quant aux effets négatifs de la hausse du salaire minimum (Neumark et Washer, 2007 ; Keil et al., 2001) mais également des travaux qui contestent cet effet négatif (Dickens et al., 1999 ; Machin et Manning, 1994). La littérature portant sur ce débat est vaste concernant les pays développés, mais plus récemment, on assiste à l'apparition d'une récente littérature empirique consacrée à l'analyse du *salaire minimum dans les pays en développement* ainsi que les pays émergents. Les enseignements de cette nouvelle littérature est importante pour un pays comme le Maroc. En effet, au Maroc comme dans la plupart des pays en développement, les marchés du travail ont des caractéristiques particulières, spécialement une forte surreprésentation de *l'emploi informel*, or l'emploi informel est associé à des niveaux salariaux plus faibles et plus globalement, à une situation de précarité. Ainsi, l'étude de l'impact du salaire minimum en présence du *secteur informel et de la nature de la réglementation* est importante pour un meilleur éclairage en termes de politique économiques.

La législation du salaire minimum n'est pas un dispositif qui propre aux institutions des pays développés. Il est assez présent au sein des pays en développement qui sont caractérisés par un taux élevé d'emploi informel comme les pays de l'Amérique Latine, d'Afrique, du Moyen Orient ou d'Asie (Mazumdar, 1989). Plus généralement la raison d'être du salaire minimum peut s'énoncer comme suit. En tant qu'outil d'intervention, la législation sur le salaire minimum vise plusieurs fins interdépendantes, souvent assorties d'objectifs contradictoires parfois et de buts différents. Parmi les principaux buts de la politique du salaire minimum on peut noter ceux qui suivent :

'Combattre et atténuer la pauvreté ; l'atténuation de la pauvreté semble l'argument le plus important en faveur de la législation sur le salaire minimum. Tenter de réduire l'inégalité des salaires ; en effet tout en étant lié à l'objectif d'atténuer la pauvreté, le salaire minimum est aussi vu parfois comme un moyen d'action pour réduire l'inégalité des salaires. Cette inégalité des salaires a augmenté au cours des dernières années, en grande partie à cause des changements technologiques qui ont réduit les possibilités d'emploi des travailleurs moins qualifiés, tout en augmentant celles des employés plus spécialisés. Les autres facteurs contributifs incluent la transition industrielle de la fabrication vers les services (à la fois les services personnels bas de gamme et les services haut de gamme offerts aux entreprises et dans le domaine des finances), de même que la libéralisation du commerce qui entraîne une concurrence des importations plus forte à l'extrémité inférieure de la répartition des salaires.

Fixer un seuil plancher au-dessous duquel les opérations relatives au marché du travail ne sont pas autorisées, éliminer les emplois à faible salaire et encourager le passage à des emplois occupant un niveau plus élevé sur l'échelle de la valeur ajoutée, tenter d'augmenter la demande globale et engendrer des effets multiplicateurs, ou essayer de protéger les groupes non protégés qui ont peu de pouvoir de négociation collectif ou individuel.'

Il n'est pas surprenant que la politique du salaire minimum, chargée d'atteindre autant d'objectifs, ait tendance à susciter de larges controverses de politique économique. D'un point de vue de théorie économique, la difficulté de cette situation n'est pas sans faire appel à l'enseignement de *la règle de Tinbergen*. En effet, La règle de Tinbergen est une règle de politique économique, énoncée en premier lieu par l'économiste Jan Tinbergen (1952). Elle nous dit que tout objectif économique énoncé par un État doit être suivi d'autant de politiques ou instruments pour les atteindre. L'État doit donc disposer d'un nombre équivalent d'instruments de politique économique. Pour cela, il pense que l'on doit quantifier les objectifs pour être efficace et mesurer l'impact réel des instruments. Il est *assez surprenant* que la littérature sur la politique du salaire minimum n'ait pas fait le lien avec la règle de Tinbergen.

L'essence de cette difficulté en termes d'efficacité de politique économique conduit tout naturellement à analyser globalement les effets *théoriquement et empiriquement attendus* d'une politique de salaire minimum sur un éventail de résultats présentant un intérêt stratégique pour un pays représentatif des pays en développement comme le Maroc. Néanmoins, les travaux sur le *salaire minimum* les plus approfondis parmi les pays en développement sont ceux qui s'intéressent principalement aux pays *de l'Amérique Latine*. Selon ces travaux, la législation sur le salaire minimum semble avoir une incidence sur diverses facettes du comportement du marché du travail¹. Parmi ces facettes figurent l'emploi, les heures de travail, les gains de productivité, l'inégalité des salaires, la répartition des revenus, la participation au marché du travail, le chômage, les avantages sociaux et les conditions de travail, la formation, l'effet d'entraînement sur les salaires globaux. Cependant généralement, la littérature existante pour les pays en développement ne porte principalement que sur les effets macroéconomiques du salaire minimum et particulièrement sur deux problématiques que sont les *effets du salaire minimum respectivement sur l'emploi et la distribution salariale* (Fainzylber, 2001 ; Lemos, 2004; Maloney et Nunez, 2004).

De manière très sommaire, on apprend par exemple de cette récente littérature, qu'en ce qui concerne les *effets du salaire minimum sur l'emploi*, les résultats sont dans l'ensemble assez mitigés. En effet, d'une part, certains travaux suggèrent un faible *effet négatif* sur l'emploi à la fois formel et informel (Fainzylber, 2001 ; Lemos, 2004b). D'autre part, d'autres travaux montrent qu'il est possible que le salaire minimum ait *un effet positif* sur l'emploi informel et en même temps que le chômage des formels augmente (Carneiro, 2004). Beccaria (2004) estime à l'aide de modèles type Probit la propension de rester dans le même marché de l'emploi (marché de l'emploi informel et marché de l'emploi formel) après une augmentation du salaire minimum. Les résultats de Beccaria (2004), contrairement à la théorie traditionnelle standard, *ne confirment pas tout à fait* l'existence d'un effet significatif de la diminution de l'emploi suite à la hausse du salaire minimum. En ce qui concerne les effets du salaire minimum sur la distribution salariale, certains travaux représentatifs, surtout les plus récents, montrent que *les effets du salaire minimum* sont plus importants que prévus. Par exemple, l'augmentation du salaire minimum en Argentine en 1993 a produit un accroissement plus fort du salaire pour les travailleurs informels que pour les travailleurs formels (Khamis, 2008).

En termes de lutte contre la pauvreté, nombreux sont les arguments qui paraissent justifier l'application d'un salaire minimum légal. Ils reposent sur l'objectif de soutenir principalement les revenus de la population pauvre. Cependant, si l'augmentation du salaire minimum peut améliorer le revenu de certains travailleurs peu rémunérés, d'autres risquent d'y perdre en fonction des effets de cette augmentation sur l'emploi et le revenu moyen. Dans les pays en développement, une revalorisation du salaire minimum peut creuser l'écart entre les travailleurs des secteurs où il s'applique et les autres. Par conséquent, cela aggraverait la pauvreté en termes relatifs. C'est ainsi que ce raisonnement a été avancé dans une étude sur le Malawi (Livingstone, 1995). Dans ce pays, le secteur urbain est petit et le secteur rural vaste, pauvre et, pour l'essentiel, informel. Le salaire minimum est différent dans les zones urbaines et rurales tout *aussi comme le Maroc*. Les taux sont périodiquement relevés mais pas suffisamment pour compenser la hausse des prix à la consommation. Selon Livingstone (1995), dans une telle situation, le relèvement du salaire minimum ne ferait qu'attirer les travailleurs des zones rurales vers les villes, à la recherche d'emplois qu'ils ne trouvent pas nécessairement, ce fait devrait être pris en compte concernant *l'exode rural au Maroc* (voir Jellal 2012). En conséquence, la façon la plus efficace de faire sortir les travailleurs de la pauvreté serait plutôt de relever le prix de la main d'œuvre au moyen du développement rural et non d'augmenter le salaire minimum dans les zones urbaines. Ce qui précède appelle au

moins un contre-argument. Dans certains pays en développement, le salaire des travailleurs non qualifiés représente une proportion plus élevée du revenu de la population urbaine pauvre que dans les pays développés où cette dernière a plus de chances de bénéficier d'un revenu social (Lustig et McLeod, 1997, p. 65). Une revalorisation du salaire minimum peut donc faire sortir de la pauvreté un nombre relativement plus élevé de travailleurs à bas salaire des pays en développement. En outre, une modification du salaire minimum peut changer le comportement en matière d'offre de main d'œuvre des ménages dont l'un des membres touche le salaire minimum (BIT, 1997, Basu, Genicot et Stiglitz, 1999), avec une répercussion sur leur bien-être.

En clair, l'incidence du salaire minimum sur la prévalence de la pauvreté semble quadruple. Premièrement, certains travailleurs perdent leur emploi dans le secteur où s'applique le salaire minimum et, en l'absence de prestations de chômage comme dans un pays comme le Maroc, ils ne perçoivent plus aucun revenu. Deuxièmement, certains de ces travailleurs trouvent un emploi dans le secteur sans salaire minimum et, selon les écarts de salaires entre les deux secteurs, peuvent tomber dans la pauvreté. Troisièmement, certains travailleurs qui conservent leur emploi dans le premier secteur gagnent davantage grâce à l'instauration ou à l'accroissement du salaire minimum. Une partie d'entre eux peut échapper à la pauvreté selon le niveau du salaire minimum. Quatrièmement, un ménage peut réagir à une diminution du salaire minimum perçu par un de ses membres en accroissant sa participation au secteur informel. Ainsi, la théorie économique n'offre aucune prédiction bien claire quant aux effets globaux du salaire minimum sur la taille de la pauvreté puisque l'incidence globale dépend de la valeur de plusieurs élasticités qui sont, elles-mêmes, difficiles à prévoir (Addison et Blackburn, 1999). Comme les répercussions sur les travailleurs du secteur sans salaire minimum demeurent peu claires, il est logique d'utiliser les données pour calculer une régression expliquant l'évolution du taux de pauvreté par les variations du salaire minimum. Cela étant, la théorie suggère que le relèvement du salaire minimum réduira la pauvreté si l'incidence de ce salaire sur l'emploi est assez faible.

Quant à l'évidence portée par les travaux empiriques, elle suggère généralement une *corrélation négative* entre le *salaire minimum* et la *pauvreté*. En effet, à partir d'un échantillon de pays en développement, Lustig et McLeod (1997) ont estimé une régression expliquant l'évolution de la pauvreté par un certain nombre de variables: les salaires réels (salaire minimum ou salaire moyen) et la croissance du revenu par habitant. Ils ont aussi pris

en compte d'autres variables explicatives: le niveau de capital humain de la population, la part de l'emploi agricole, les dépenses publiques réelles, les termes de l'échange, le taux de chômage, l'inflation (si le salaire minimum n'est pas souvent relevé) et les dépenses consacrées à l'enseignement en pourcentage du PIB. L'échantillon utilisé comprend 22 pays et plus de 40 périodes d'observation. Les résultats tendent à démontrer que *l'augmentation du salaire minimum* influe davantage sur la *diminution de la pauvreté* que celle du salaire moyen élevé. Lustig et McLeod (1997) ont en outre constaté que l'effet du salaire minimum sur la pauvreté est légèrement plus important *en période de reprise*. L'analyse est reproduite pour plusieurs mesures de la pauvreté, notamment l'écart de pauvreté (écart en pourcentage entre revenu moyen des pauvres et seuil de pauvreté), l'écart de revenus (écart entre revenu des pauvres et seuil de pauvreté exprimé en monnaie) et la ration calorique par habitant. Enfin, on peut également avancer qu'une revalorisation du salaire minimum ne conduit pas nécessairement à une baisse de l'emploi car une augmentation potentielle de la demande globale induite par le revenu pourrait neutraliser l'effet destructeur d'emplois du salaire minimum.

2. Revue de Littérature

D'un point de vue théorique de la littérature socio-économique, les modèles ne semblent pas spécifiques aux cas des situations des pays en développement. La littérature théorique sur le salaire minimum et son impact sur le marché du travail est très vaste et porte particulièrement sur le lien entre le *niveau salarial et celui du chômage*. En effet, en présence d'un niveau élevé de chômage et surtout sa persistance dans les économies contemporaines, différentes théories économiques explicatives ont été avancées. On peut globalement regrouper ces théories en deux grandes catégories. Celles qui stipulent que le chômage de masse est causé principalement par des *salaires qui sont estimés trop élevés* et les théories qui avancent qu'au contraire le chômage résulte plutôt de *salaires qui sont trop faibles*.

Les premières catégories d'explication s'appuient sur la dite théorie du salaire d'efficience (Akerlof et Yellen, 1986, Jellal et Zenou 1999, Jellal et al 2005, Jellal et Wolff 2003) et sur la théorie des syndicats (Cahuc, 1989, Jellal et Wolf 2003) et des *Insiders-Outsiders* (Lindbeck et Snower, 1988). Dans le premier cas associé à la théorie du salaire d'efficience, c'est la gestion rationnelle de la main d'œuvre des entreprises qui fixent des salaires trop élevés et rigides à la baisse parce que par exemple il y a un problème d'aléa

moral ou *d'anti-sélection* de la part des travailleurs ou que le coût de rotation de la main d'œuvre sont trop élevés qui crée un niveau de chômage durable dans l'économie. Le cas de management du salaire d'efficience ou de son impact indirect au sein des firmes marocaines a été analysé par Azam (1992, 1993 et 1997), Mouime (2001) , Fafchamp et al (2006) et Bouselhami et Mourji (2010). Dans le second cas issu de la théorie des syndicats ou insiders - outsiders, ce sont les travailleurs en poste qui imposent dans les négociations avec les firmes des salaires élevés et rigides à la baisse. Dans ce type d'approche, la nature du chômage est *clairement involontaire* parce que les chômeurs sont prêts à accepter des emplois à des salaires plus faibles mais, ce sont soit les entreprises, soit les travailleurs en poste qui refusent de baisser les salaires. Dans ce cadre, les *recommandations de politiques* économiques vont être orientées *du côté de la demande de travail* de manière à inciter la création de nouveaux emplois.

Les deuxièmes catégories d'explications se regroupent essentiellement sous la théorie de la *prospection d'emploi* (job search). Selon cette théorie, il existe des frictions sur le marché du travail qui impliquent que les individus ne trouvent pas instantanément un emploi et que les entreprises ne pourvoient pas instantanément un poste vacant (Pissarides, 1990). De plus, chaque individu a un salaire de réserve qui dépend de différents éléments (taux d'actualisation, durée de chômage, niveau de qualification,...). Si on lui propose un emploi dont le salaire est plus faible que son salaire de réserve, *il refusera l'emploi* car jugé inacceptable ou indécent. Ici une partie du *chômage est expliquée* par le fait que les *salaires sont trop faibles*. En conséquence, la nature du chômage est de type *volontaire* et le politique de lutte contre le chômage se situera *du côté de l'offre de travail*. Il faut donc inciter les individus et notamment les peu qualifiés à accepter des emplois faiblement rémunérés. Cette question qui peut paraître surprenante dans par exemple le contexte européen, où le taux de chômage avoisine (10-12)%, ne l'est pas si on regarde quelques chiffres. En particulier dans la plupart des pays occidentaux (OCDE), il existe une courbe en U des taux marginaux d'imposition qui fait que le passage du non emploi à un emploi peu qualifié est taxé à plus de 80% (Piketty, 1997). En d'autres termes, lorsqu'un chômeur trouve un emploi, sur chaque franc supplémentaire qu'il obtient, il lui reste moins de 20 centimes. Le problème de l'incitation n'est donc pas si déplacé que cela.

Il est admis alors d'avancer que, *le chômage persistant* que connaissent de nombreux pays industrialisés ainsi que les pays en développement ne peut *pas être expliqué par une seule cause unique*. Il résulterait plutôt de l'accumulation de plusieurs causes tenant à des phénomènes différents. Pour notre part, nous essayons de proposer une autre explication alternative du chômage qui peut être dû à l'existence *des salaires trop faibles et donc le lien avec la pertinence de la politique du salaire minimum*. En effet, nous allons supposer que les entreprises sont hétérogènes dans leur niveau de qualification ce qui semble très plausible comme hypothèse. Cette hétérogénéité implique que certains travailleurs se trouvent plus proches que d'autres des besoins d'emploi des entreprises et que naturellement ces dernières possèdent *un pouvoir de marché* sur ses travailleurs les plus proches. Cette hétérogénéité peut s'interpréter dans le cas du Maroc de différentes manières. Elle peut émaner du capital social individuel des travailleurs dans la mesure où les relations et réseaux sociaux jouent un rôle important dans la recherche d'un emploi (voir Renoir 1996, Jellal 2011). Cette hétérogénéité peut être aussi spatiale lié à la concentration des emplois dans certaines régions du Maroc. Il est montré que toute sorte d'hétérogénéité peut procurer un certain pouvoir de monopsonie aux firmes ce qui conduit tout naturellement à la baisse des salaires offerts. Ainsi les entreprises vont donc *se concurrencer* pour attirer des individus chez elles, sachant que certains sont plus proches et que d'autres sont plus loin de leurs besoins d'emploi. En conséquence l'introduction de cette hétérogénéité rend intenable l'hypothèse fondamentale de *concurrence pure et parfaite sur le marché* du travail. On peut alors aisément montrer que la formation du chômage est due au *pouvoir de marché excessif* des entreprises qui sont amenées stratégiquement à imposer un *salaire de situation de monopsonie*. Ce salaire étant, en général trop faible, les travailleurs qui sont les plus loin des besoins des entreprises « préfèrent » alors être au chômage ou travailler dans *le secteur informel*. A première vue, ce chômage est volontaire. Cependant, il est lié à la structure de *monopsonie* du marché du travail. Si les entreprises avaient moins de pouvoir de marché, la plupart des travailleurs accepteraient un emploi. Ainsi le chômage est causé par *le pouvoir de monopsonie* des entreprises qui proposent des emplois qui ne semblent pas assez décents aux individus. C'est ce *fait qui légitime l'instauration d'une politique du salaire minimum* et l'étude de son impact sur l'emploi au Maroc. En effet, actuellement, le monde arabe et le Maroc en particulier semble avoir comme priorité pour une politique appropriée pour la création d'emploi et la lutte contre le chômage des jeunes et des diplômés. Le fait que des diplômés chôment au Maroc semble confirmer notre proposition de théorie basée sur *l'hétérogénéité en termes de besoin et demande de qualification* sur le marché du travail marocain. Cela dit, nous sommes assez

conscients que ce type de chômage peut sembler spécifique et ne peut expliquer à lui seul toute la totalité du chômage au Maroc. Néanmoins, la richesse du cadre théorique nous incite à élargir le champ de réflexion et d'étendre par exemple cette approche en introduisant une *incertitude (volatilité) sur les prix des biens*, mais cette hypothèse d'incertitude est assez flexible pour être interprétée de manière très générale. Il y a alors deux principales composantes du chômage qui peut prévaloir. L'une qui, comme précédemment, est due au pouvoir direct de monopsonne des entreprises et l'autre, qui est causée par *la trop grande volatilité des prix* ou de *la demande des biens* ou plus généralement de *l'incertitude à laquelle peuvent faire face les firmes marocaines en termes de climat d'affaires*.

Dans le cadre théorique avancé, quelles politiques économiques peut-on envisager pour réduire le chômage endémique au Maroc? La première politique économique qui vient tout naturellement à l'esprit est celle associée à *la politique du salaire minimum*. On sait qu'il y a eu débats et une controverse très importante à ce sujet avec la parution du livre de Card et Krueger (1995) et les travaux qui s'en suivirent. Ces derniers pensent que beaucoup d'entreprises ont un pouvoir de monopsonne sur leurs salariés et *qu'imposer un salaire minimum* réduirait le chômage car les emplois deviendraient acceptables par les travailleurs. Nous pensons qu'une large partie d'explication du secteur informel prévalant aussi bien au Maroc que dans les pays en développement, peut être associée à la présence de ce genre de pouvoir sur le marché de travail formel. Cependant, le fondement de l'assise théorique offert par Card et Krueger est assez faible et le pouvoir de monopsonne est stipulé *a priori*. Avec notre approche théorique endogène, nous pouvons montrer que *le pouvoir de monopsonne des entreprises découle de la double hétérogénéité des entreprises et des travailleurs* et que *le salaire minimum peut, sous certaines conditions, être une politique efficace de lutte contre le chômage au Maroc ainsi qu'une incitation à la formation et l'accumulation à long terme du capital humain qui est l'engin principal à la croissance (Lucas 198)*.

La réflexion théorique proposée par (Jellal, Thisse et Zenou 2005) que nous avançons et proposons pour un débat, et, qui est basée sur l'existence possible du pouvoir de monopsonne au Maroc peut tout de même trouver certaines justifications en termes d'évidence empiriques. En effet l'explication théorique en termes de pouvoir de monopsonne semble retrouver un renouveau dans la nouvelle littérature économique sur le marché du travail selon Muehlemann, Ryan et Wolter (2011). Ces auteurs montrent empiriquement dans ce récent

papier l'existence du rôle du pouvoir de monopsonne des firmes sur la structure salariale. Plus particulièrement, dans *le cas du Maroc*, bien que l'évidence soit rare, on a déjà quelques indications données par *certaines travaux* empiriques qui portent sur *l'impact positif induit par un accroissement du salaire minimum au Maroc*. Ces travaux restent en majorité empiriques et manquent alors de fondement théorique structurel au sujet du lien causal entre les principales variables. En effet, il est clair que l'on aimerait savoir, est ce que l'impact positif constaté d'un accroissement du salaire minimum au Maroc est lié à la structure du marché et donc à l'existence possible du pouvoir de monopsonne ou à des effets directs de productivités induits par l'instauration du salaire d'efficience ou des deux de manière conjointe?

Il semble très utile de faire un lien avec les résultats de Fafchamp et al (2006) ainsi qu'avec d'autres modèles de salaire d'efficience en présence de salaire minimum (Jones 1995, Agénor et Aizenman 1999 entre autres). Notons enfin que la théorie du salaire d'efficience peut aussi expliquer les pointes dans la courbe de répartition des salaires, c'est-à-dire une concentration des salaires au niveau minimum qui s'observe même dans des entreprises exemptées de l'application du salaire minimum, comme aux Etats-Unis par exemple (Card et Krueger, 1995). De même cette théorie peut expliquer aussi le cas de la situation au Maroc où l'on observe une forme de compression salariale dans la mesure où le *salaire minimum converge vers le salaire moyen*.

Rappelons que dans la théorie de base du monopsonne, les entreprises doivent accepter les prix appliqués sur le marché des produits, mais elles ont un certain pouvoir sur le marché de l'emploi local. Cette hypothèse semble justement correspondre à la situation de l'agriculture du Maroc où, dans une région donnée, la faible mobilité de la main d'œuvre fait qu'un petit nombre de grands exploitants traitent avec un nombre donné de travailleurs. Le Maroc applique un salaire minimum propre au secteur agricole, qui est substantiellement inférieur à celui qui est payé dans d'autres secteurs et semble plus ou moins respecté (Azam, 1992). Ainsi, lorsque les entreprises sont confrontées à une hausse du salaire minimum au-delà du salaire courant et qui est supposé inférieur à la productivité marginale des travailleurs dans le cas d'un monopsonne, la théorie du monopsonne prédit que la meilleure stratégie pour les firmes consiste à accroître le niveau de l'emploi. En effet, Azam (1992) a constaté l'existence d'une relation positive entre *le salaire minimum et l'emploi* dans la culture du blé au Maroc entre 1971 et 1989. A prix constants, sur le marché, du blé et des autres céréales, on constate qu'un accroissement du salaire minimum réel dans le secteur agricole entraîne une augmentation de

la production de blé et donc de la demande de main d'oeuvre. En conséquence, le salaire minimum améliore donc l'emploi et, étant donné que les travailleurs agricoles figurent parmi les travailleurs les plus pauvres au Maroc, cela contribue à faire reculer la pauvreté.

De même dans un autre papier, Azam (1993) a étudié un modèle d'allocation du travail agricole entre un secteur concurrentiel et un employeur dominant. Il a montré dans le cas de l'agriculture marocaine qui est très hétérogène que le *pouvoir de monopsonie* de cet employeur dominant implique un écart de productivité marginale du travail entre les deux secteurs. En conséquence une hausse *du salaire minimum* entraîne un mouvement d'allocation de la main d'œuvre vers l'employeur dominant. Ensuite, l'auteur montre empiriquement que l'effet positif du salaire minimum sur l'output de production qui en résulte n'est pas rejeté par les tests économétriques sur le cas marocain.

Toujours dans le cas du Maroc, (Azam, 1997) tente de proposer une autre explication théorique de ses résultats appliqués. L'auteur part de l'hypothèse que la fixation d'un salaire minimum évite à l'employeur d'avoir à déterminer le salaire adéquat ou ressenti équitable qui, pour chaque travailleur, permettrait de réduire au minimum les coûts salariaux tout en assurant la survie de sa famille. Dans son modèle théorique *avec salaire d'efficience et salaire minimum*, l'auteur avance que la raison d'être de ce salaire minimal semble servir les intérêts communs des employeurs et des travailleurs tout en évitant tout type de comportement opportuniste. De ce fait, chacun des deux groupes est incité à s'assurer que l'autre joue le jeu de la relation contractuelle (Azam, 1997). Cette incitation peut expliquer à son tour pourquoi un salaire minimum est appliqué dans le secteur agricole au Maroc. Il avance que dans ce pays, il semble exister un intérêt collectif tacite en faveur de l'application du salaire minimum considéré donc comme un moyen de coordination.

De même dans un travail empirique, Mouime (2001) a montré que le salaire minimal induit *un impact positif* sur la structure des salaires au Maroc et cela semble avoir aussi un *effet positif* sur la productivité des firmes du tissu entrepreneurial marocain. Les résultats de Mouime se trouvent confirmés aussi par ceux présentés par le récent papier de Bousselhami et Mourji (2010). En effet ces auteurs ont testé aussi de manière indirecte l'effet d'un relèvement du *salaire minimum sur la productivité*. Ils montrent par le biais des équations de salaire et de productivité, que le salaire minimum contribue effectivement et de manière significative à *rehausser le salaire moyen* dans l'entreprise. Cet impact positif se révèle

important aussi bien pour la catégorie de travailleurs les moins rémunérés et qui sont les moins qualifiés que pour celle des mieux rémunérés et qui sont plus qualifiés. L'augmentation du salaire moyen, qu'implique le salaire minimum, entraîne des taux de productivité plus élevés, conformément leur semble-t-il aux enseignements de la théorie du salaire d'efficience. Le salaire minimum, de par son effet de relèvement du salaire moyen, contribuerait donc à améliorer la productivité du travail. En corollaire, les mesures de baisse ou de suppression du SMIG, proposées de temps à autres, pourraient, au regard de ces résultats, comporter des effets négatifs sur la productivité des travailleurs et en conséquence nuire à la dynamique de la croissance économique dont un des éléments fondamentaux est la productivité totale des facteurs (Hall et Jones 1999)

Dés lors, la revue de cet ensemble de ces résultats concernant le Maroc semble conforter notre approche méthodologique avancée au niveau de la récente théorie économique. Notre théorie du marché de travail et la formation de sa structure semble assez riche d'enseignements afin de l'étendre pour examiner d'autres politiques incitatives à la création d'emploi pour le Maroc. En effet, puisque le *pouvoir de monopsonie des firmes* est dérivé dans notre théorie de manière *endogène*, nous pouvons montrer que théoriquement, il existe une *autre politique économique* qui peut être tout aussi efficace pour créer l'emploi et lutter contre le chômage endémique au Maroc, cette politique est celle qui consiste à *subventionner la formation professionnelle au Maroc*. Notre approche permet d'étudier ces différentes politiques et d'évaluer toutes les conditions de leur pertinence aussi bien théoriquement qu'empiriquement.

3. Conclusion

Nous avons avancé que pour mieux saisir les causes du chômage au Maroc, il nous semble très important d'étudier de manière endogène les conséquences de l'interaction entre la structure du marché du travail et la présence du salaire minimum. En effet, on a avancé que le chômage au Maroc peut être causé par l'existence d'un *pouvoir de monopsonie* des entreprises qui proposent des emplois qui ne semblent pas assez décents aux individus et ce qui peut expliquer la taille du secteur informel. C'est ce fait qui légitime l'instauration d'une *politique appropriée du salaire minimum* et l'étude de son impact sur l'emploi au Maroc. Cela constitue notre agenda de recherche actuelle

Références

- Aaronson, Daniel, and Eric French. "Product Market Evidence on the Employment Effects of the Minimum Wage." Forthcoming in *Journal of Labor Economics*.
- Aaronson, Daniel, Eric French, and James MacDonald. 2005. "The Minimum Wage, Restaurant Prices, and Labor Market Structure." Unpublished paper, Federal Reserve Bank of Chicago.
- Abowd, John M., Francis Kramarz, and David N. Margolis. 1999. "Minimum Wages and Employment in France and the United States." Working Paper 6996. National Bureau of Economic Research.
- Abowd, John M., Francis Kramarz, David N. Margolis, and Thomas Phillipon. 2000b. "The Tail of Two Countries: Minimum Wages and Employment in France and the United States." Discussion Paper No. 203. Institute for the Study of Labor (IZA).
- Abowd, John M., Francis Kramarz, Thomas Lemieux, and David N. Margolis. 2000a. "Minimum Wages and Youth Employment in France and the United States." In David Blanchflower and Richard Freeman, eds. *Youth Employment and Joblessness in Advanced Countries*. Pp. 427-72. Chicago: University of Chicago Press.
- Abowd, John M.; Kramarz, Francis; Margolis, David N. 1999: *Minimum wages and employment in France and the United States*, NBER Working Paper no 6996 (Washington, DC, National Bureau of Economic Research).
- Adams, Scott, and David Neumark, 2005. "Living Wage Effects: New and Improved Evidence." *Economic Development Quarterly*. Vol. 19, No. 1 (February), pp. 80-102.
- Addison, John T.; Blackburn, McKinley L. 1999: «Minimum wages and poverty», *Industrial and Labour Relations Review* (Ithaca), vol. 52, no 3 (avril), pp. 393-409.
- Ahn, Tom, Peter Arcidiacono, and Walter Wessels. 2005. "Minimum Wages and Positive Employment Effects in General Equilibrium." Unpublished paper, Duke University.
- Alatas, V. and L. Cameron. 2003. "The Impact of Minimum Wages on Employment in a Low Income Country: Exploiting a Quasi-Natural Experiment." World Bank Policy Research Working Paper No. 2985.
- Arcidiacono, Peter, and Tom Ahn. 2004. "Minimum Wages and Job Search: What Do Employment Effects Really Measure?" Employment Policies Institute.
- Azam Jean paul. 1992: «The agricultural minimum wage and wheat production in Morocco (1971-89)», *Journal of African Studies* (Washington, DC), vol. 1, no 2, pp. 171-191.
- Azam, Jean-Paul. 1997: «Efficiency wage and the family: An explanation for the impact of the agricultural minimum wage in Morocco», *Kyklos* (Bâle), vol. 50, no 3, pp. 369-382.
- Basu, Kanshik; Genicot, Garance; Stiglitz, Joseph E. 1999: *Household labour supply, unemployment, and minimum wage legislation*, Policy Research Working Paper no 2049 (Washington, DC, Banque mondiale).

- Bazen, Stephan, and Nicolas Skourias. 1997. "Is There a Negative Effect of Minimum Wages in France?" *European Economic Review*, Vol. 57, Nos. 3-5 (April), pp.723-732.
- Bazen, Stephen. 2000. "The Impact of the Regulation of Low Wages on Inequality and Labour-Market Adjustment: A Comparative Analysis." *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 16, No. 1 (Spring), pp. 57-69.
- Bernstein, Jared, and John Schmitt. 2000. "The Impact of the Minimum Wage: Policy Lifts Wages, Maintains Floor for Low-Wage Labor Market." Economic Policy Institute Briefing Paper.
- Brown, Charles, Curtis Gilroy, and Andrew Kohen. 1982. "The Effect of the Minimum Wage on Employment and Unemployment." *Journal of Economic Literature*. Vol. 20, No. 2 (June), pp. 487-528.
- Brown, Charles, Curtis Gilroy, and Andrew Kohen. 1983. "Time Series Evidence on the Effect of the Minimum Wage on Teenage Employment and Unemployment." *Journal of Human Resources*. Vol. 18, No. 1 (Winter), pp. 3-31.
- Brown, Charles. 1995. "Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage: Comment." *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 48, No. 4 (July), pp. 828-30.
- Brown, Charles. 1999. "Minimum Wages, Employment, and the Distribution of Income." In Orley Ashenfelter and David Card, eds. *Handbook of Labor Economics*, Vol. 3. pp. 2101-2163. New York: Elsevier.
- Burkhauser, Richard V., Kenneth A. Couch, and David C. Wittenburg. 2000a. "A Reassessment of the New Economics of the Minimum Wage Literature with Monthly Data from the Current Population Survey." *Journal of Labor Economics*. Vol. 18, No. 4 (October), pp. 653-680.
- Burkhauser, Richard V., Kenneth A. Couch, and David C. Wittenburg. 2000b. "Who Minimum Wage Increases Bite: An Analysis Using Monthly Data from the SIPP and the CPS." *Southern Economic Journal*. Vol. 67, No. 1 (January), pp. 16-40.
- Card, David, and Alan B. Krueger. 1994. "Minimum Wages and Employment: A Case Study of the Fast-Food Industry in New Jersey and Pennsylvania." *American Economic Review*. Vol. 84, No. 5 (December), pp. 772-93.
- Card, David, and Alan B. Krueger. 1995a. *Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Card, David, and Alan B. Krueger. 1995b. "Time-Series Minimum Wage Studies: A Meta-analysis." *American Economic Review Papers and Proceedings*. Vol. 85, no. 2 (May), pp. 238-43.
- Card, David, and Alan B. Krueger. 2000. "Minimum Wages and Employment: A Case Study of the Fast-Food Industry in New Jersey and Pennsylvania: Reply." *American Economic Review*. Vol. 90, No. 5 (December), pp. 1397-1420.
- Card, David, Lawrence F. Katz, and Alan B. Krueger. 1994. "Comment on David Neumark and William Wascher, 'Employment Effects of Minimum and Subminimum Wages: Panel Data on State Minimum Wage Laws.'" *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 47, No. 3 (April), pp. 487-96

- Card, David. 1992b. "Do Minimum Wages Reduce Employment? A Case Study of California, 1987-1989." *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 46, No. 1 (October), pp. 38-54.
- Card, David; Krueger, Alan B. 1995: *Myth and measurement: The new economics of the minimum wage* (Princeton, Princeton University Press).
- Card, David; Krueger, Alan B. 2000: «Minimum wages and employment: A case study of the fastfood industry in New Jersey and Pennsylvania – Reply», *American Economic Review* (Nashville), vol. 90, no 5 (déc.), pp. 1397-1420 .
- Chapman, Jeff. 2004. "Employment and the Minimum Wage: Evidence from Recent State Labor Market Trends." Economic Policy Institute Briefing Paper.
- Chapple, Simon. 1997. "Do Minimum Wages Have an Adverse Impact on Employment? Evidence from New Zealand." *Labour Market Bulletin*, No. 2, pp. 25-50.
- Connolly, Helen. "Are Low-educated Workers Disproportionately Affected by a Change in the Minimum Wage?" Unpublished paper, Northeastern University.
- Dickens, Richard, Stephen Machin, and Alan Manning. 1998. "Estimating the Effect of Minimum Wages on Employment from the Distribution of Wages: A Critical View." *Labour Economics*, Vol. 5, No. 2 (June), pp. 109-34.
- Dickens, Richard, Stephen Machin, and Alan Manning. 1999. "The Effects of Minimum Wages on Employment: Theory and Evidence." *Journal of Labor Economics*, Vol. 17, No. 1 (January), pp. 1-22.
- Dolado, Juan, Francis Kramarz, Stephen Machin, Alan Manning, David Margolis, Coen Teulings, Gilles Saint-Paul, and Michael Keen. 1996. "The Economic Impact of Minimum Wages in Europe." *Economic Policy*, Vol. 11, No. 23 (October), pp. 317-72.
- Dolado, Juan; Kramarz, Francis; Machin, Stephen; Manning, Alan; Margolis, David N.; Teulings, Coen. 1996: «The economic impact of minimum wages in Europe», *Economic Policy* (Oxford), no 23, oct., pp. 317-372.
- Ehrenberg, Ronald. 1992. "New Minimum Wage Research: Symposium Introduction." *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 46, No. 1 (October), pp. 3-5.
- Fafchamps, M and M.Soderbom (2005) Wages and Labor Management in African Manufacturing
- Fajnzylber, Pablo. 2001. "Minimum Wage Effects Throughout the Wage Distribution: Evidence from Brazil's Formal and Informal Sectors." Unpublished paper, Department of Economics and CEDEPLAR, Universidade Federal do Belo Horizonte.
- Fields, G. S. 1994: «The unemployment effects of minimum wages», *International Journal of Manpower* (Bradford), vol.15, N° 2-3, pp. 74-81.
- Flinn, Christopher. 2006. "Minimum Wage Effects on Labor Market Outcomes under Search, Matching, and Endogenous Contact Rates." *Econometrica*, Vol. 74, No. 4, July, pp. 1013-1062.
- Fraja, G. de. 1999: «Minimum wage legislation, productivity and employment», *Economica* (Londres),

- Freeman, Richard B. 1995. "Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage: Comment." *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 48, No. 4 (July), pp. 830-34.
- Hamermesh, Daniel. 2002. "International Labor Economics." *Journal of Labor Economics*, Vol. 20, No. 4 (October), pp. 709-32.
- Hyslop, Dean, and Steven Stillman. 2004. "Youth Minimum Wage Reform and the Labour Market." IZA Discussion Paper No. 1091, March.
- Jellal.M, JF,Thisse and Y.Zenou (2005) Unemployment Job Matching and Minimum wage
- Katz, Lawrence F., and Alan B. Krueger. 1992. "The Effect of the Minimum Wage on the Fast Food Industry." *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 46, No. 1 (October), pp. 6-21.
- Keil, Manfred, Donald Robertson, and James Symons. 2001. "Minimum Wages and Employment." CEPR Working Paper No. 497.
- Kennan, John. 1995. "The Elusive Effects of Minimum Wages." *Journal of Economic Literature*. Vol. 33, No. 4 (December), pp. 1950-65.
- Kramarz, Francis, and Thomas Philippon. 2001. "The Impact of Differential Payroll Tax Subsidies on Minimum Wage Employment." *Journal of Public Economics*, Vol. 82, No. 1 (October), pp. 115-46.
- Krueger, Alan B. 1995. "The Effect of the Minimum Wage When It Really Bites: A Reexamination of the Evidence from Puerto Rico." In Solomon Polachek, ed. *Research in Labor Economics*. Vol. 14. pp. 1-22. Greenwich, Conn.: JAI Press.
- Lang, Kevin, and Shulamit Kahn. 1998. "The Effect of Minimum Wage Laws on the Distribution of Employment: Theory and Evidence." *Journal of Public Economics*. Vol. 69, No. 1 (July), pp. 67-82.
- Leigh, Andrew. 2004b. "Minimum Wages and Employment: Reply." *The Australian Economic Review*, Vol. 37, No. 2 (June), pp. 173-9.
- Lemos, Sara. 2005. "Political Variables as Instruments for the Minimum Wage." *Contributions to Economic Analysis & Policy*, Vol. 4, No. 1, Article 16.
- Lemos, Sara. 2006. "Minimum Wage Effects in a Developing Country." University of Leicester Discussion Paper 01/06.
- Leonard, Thomas C. 2000. "The Very Idea of Applying Economics: The Modern Minimum-Wage Controversy and Its Antecedents." *History of Political Economy*. Vol. 32, Supplement, pp. 117-144.
- Levantis, T. 1997: «The urban labour market in Papua New Guinea», *Pacific Economic Bulletin*.
- Linneman, Peter. 1982. "The Economic Impacts of Minimum Wage Laws: A New Look at an Old Question." *Journal of Political Economy*, Vol. 90, No. 3 (June), pp. 443-69.
- Lustig, Nora Claudia; McLeod, Darryl. 1997: «Minimum wages and poverty in developing countries: Some empirical evidence», dans l'ouvrage publié sous la direction de Sebastian Edwards et Nora Claudia Lustig: *Labour markets in Latin America: Combining social*

protection with market flexibility (Washington, DC, The Brookings Institution Press), pp. 62-103.

Machin, Stephen, Alan Manning, and Lupin Rahman. 2003. "Where the Minimum Wage Bites Hard: Introduction of Minimum Wages to a Low Wage Sector." *Journal of the European Economic Association*, Vol. 1, No. 1 (March), pp. 154-80.

Machin, Stephen, and Alan Manning. 1994. "Minimum Wages, Wage Dispersion and Employment: Evidence from the UK Wages Councils," *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 47, No. 2 (January), pp. 319-29.

Machin, Stephen, and Alan Manning. 1997. "Minimum Wages and Economic Outcomes in Europe." *European Economic Review*. Vol. 41, Nos. 3-5 (April), pp. 733-42.

Machin, Stephen, and Joan Wilson. 2004. "Minimum Wages in a Low-Wage Labour Market: Care Homes in the UK." *Economic Journal*. Vol. 114 (March), pp. C102-09.

Manning, Alan. 2003. *Monopsony in Motion: Imperfect Competition in Labor Markets*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Meyer, Robert, and David Wise. 1983. "The Effects of the Minimum Wage on the Employment and Earnings of Youth." *Journal of Labor Economics*, Vol. 1, No. 1 (January), pp. 66-100.

Mills, J. A.; Roy, K.; Williams, N. 1999: «Recent minimum wage increases and the minimum wage labour force», *Journal of Labor Research* (Fairfax), vol. 20, no 4, pp. 479-492.

Mouime, M (2001) Salaire d'efficience et Aligement des Salaire sur les Prix , mimeo

Mourji, F et N. Boussehmi Salaire minimum, salaire d'efficience et productivité : le Poids des institutions

Neumark, David, and William L. Wascher. 2003. "Minimum Wages and Skill Acquisition: Another Look at Schooling Effects." *Economics of Education Review*. Vol. 22, No. 1 (February), pp. 1-10.

Neumark, David, and William Wascher. "Minimum Wage Effects in the Post-Welfare Reform Era." In progress.

Neumark, David, and William Wascher. 1992. "Employment Effects of Minimum and Subminimum Wages: Panel Data on State Minimum Wage Laws." *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 46, No. 1 (October), pp. 55-81.

Neumark, David, and William Wascher. 1994. "Employment Effects of Minimum and Subminimum Wages: Reply to Card, Katz, and Krueger." *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 47, No. 3 (April), pp. 497-512.

Neumark, David, and William Wascher. 1996a. "Minimum Wage Effects on Employment and School Enrollment: Reply to Evans and Turner." FEDS Working Paper 1996-28. Board of Governors of the Federal Reserve System.

Neumark, David, and William Wascher. 1996b. "The Effects of Minimum Wages on Teenage Employment and Enrollment: Evidence from Matched CPS Surveys." In Solomon Polachek, ed. *Research in Labor Economics Vol. 15*. Greenwich, Conn.: JAI Press.

Neumark, David, and William Wascher. 1998. "Is the Time-Series Evidence on Minimum Wage Effects Contaminated by Publication Bias?." *Economic Inquiry*. Vol. 36, No. 3 (July), pp. 458-470.

Neumark, David, and William Wascher. 2000. "The Effect of New Jersey's Minimum Wage Increase on Fast-Food Employment: A Reevaluation Using Payroll Records." *American Economic Review*. Vol. 90, No. 5 (December), pp. 1362-96.

Neumark, David, and William Wascher. 2002. "State-Level Estimates of Minimum Wage Effects: New Evidence and Interpretations from Disequilibrium Models." *Journal of Human Resources*. Vol. 37, No. 1 (Winter), pp. 35-62.

Neumark, David, and William Wascher. 2004. "Minimum Wages, Labor Market Institutions, and Youth Employment: A Cross-National Analysis." *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 57, No. 2 (January), pp. 223-48.

Neumark, David, Mark Schweitzer, and William Wascher. 2004. "Minimum Wage Effects Throughout the Wage Distribution." *Journal of Human Resources*, Vol. 39, No. 2, pp. 425-50.

Neumark, David, Mark Schweitzer, and William Wascher. 2005. "The Effects of Minimum Wages on the Distribution of Family Incomes: A Non-parametric Analysis." *Journal of Human Resources*, Vol. 40, No. 4, pp. 867-917.

Neumark, David, Wendy Cunningham, and Lucas Siga. 2006. "The Effects of the Minimum Wage in Brazil on the Distribution of Family Incomes: 1996-2001." *Journal of Development Economics*. Vol. 80, No. 1 (June), pp. 136-59.

Neumark, David. 2001. "The Employment Effects of Minimum Wages: Evidence from a Prespecified Research Design." *Industrial Relations*, Vol. 40, No. 1, January, pp. 121-44.

Nickell, Stephen J., and Richard Layard. 1999. "Labour Market Institutions and Economic Performance." In Orley Ashenfelter and David Card, eds. *Handbook of Labor Economics*, Vol. 3. pp. 3029-3084. New York: Elsevier.

Osterman, Paul. 1995. "Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage: Comment." *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 48, No. 4 (July), pp. 839-42.

Portugal, Pedro, and Ana Rute Cardoso. 2006. "Disentangling the Minimum Wage Puzzle: An Analysis of Worker Accessions and Separations." *Journal of the European Economic Association*, Vol. 4, No. 5 (September), pp. 988-1013.

Rama, Martin. 1996: *The consequences of doubling the minimum wage: The case of Indonesia*, Policy Research Working Paper no 1643 (Washington, DC, Banque mondiale).

Rama, Martin. 2001. "The Consequences of Doubling the Minimum Wage: The Case of Indonesia." *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 54, No. 4 (July), pp. 864-81.

Rebitzer, James, and Lowell Taylor. 1995. "The Consequences of Minimum Wage Laws: Some New Theoretical Ideas." *Journal of Public Economics*, Vol. 56, No. 2, February, pp. 245-55.

Schiller, Bradley R. 1994b. "Below-Minimum-Workers: Implications for Minimum Wage Models." *Quarterly Review of Economics and Finance*. Vol. 34, No. 2 (Summer), pp. 131-43.

- Sobel, Russell S. 1999: «Theory and evidence on the political economy of the minimum wage», *Journal of Political Economy* (Chicago), vol. 107, no 4 (août), pp. 761-785.
- Stewart, Mark B. 2002. “Estimating the Impact of the Minimum Wage Using Geographical Wage Variation.” *Oxford Bulletin of Economics & Statistics*, Vol. 64, Supplement, pp. 583-605.
- Stewart, Mark B. 2004b. “The Employment Effects of the National Minimum Wage.” *The Economic Journal*, Vol. 114, No. 494 (March), pp. C110-116.
- Strobl, Eric and Frank Walsh. 2003. “Minimum Wages and Compliance: The Case of Trinidad and Tobago.” *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 51, No. 2 (January), pp. 427-50.
- van den Berg, Gerard J., and Geert Ridder. 1998. “An Empirical Equilibrium Search Model of the Labor Market.” *Econometrica*, Vol. 66, No. 5 (September), pp. 1183-221.
- Watson, Ian. 2004. “Minimum Wages and Employment: Comment.” *The Australian Economic Review*, Vol. 37, No. 2 (June), pp. 166-72.
- Welch, Finis. 1995. “Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage: Comment.” *Industrial and Labor Relations Review*. Vol. 48, No. 4 (July), pp. 842-48.
- Wolfson, Paul, and Dale Belman. 2004. “The Minimum Wage: Consequences for Prices and Quantities in Low-Wage Labor Markets.” *Journal of Business and Economics Statistics*. Vol. 22, No. 3 (July), pp. 296-311.